

COMMUNE DE VOVRAY-EN-BORNES

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU n°1**

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes



SEANCE DU 2 FEVRIER 2016

Le 2 février deux mille seize,

Le Conseil Municipal de la **Commune de VOVRAY-EN-BORNES** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Xavier BRAND, Maire.

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 7
- absents : 4
- votants : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2016

PRESENTS : Xavier BRAND, Stéphane DEBORNES, Sandra REMILLON, Philippe ROUCOU, Jérémy LAVERRIERE, Véronique DANTON, Odile MONTANT

ABSENTS EXCUSES: Christelle DUVERNAY, Philippe MAYU, Emmanuelle CORMIER, Georges FAVRE

PROCURATION : Philippe MAYU à Xavier BRAND

SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique DANTON

Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire, Xavier Brand demande si le compte-rendu de la précédente réunion soulève des remarques, le compte-rendu est accepté.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande aux conseillers de rattacher deux délibérations pour monter des dossiers de demandes de subvention auprès du FDDT, les conseillers acceptent :

Les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité :

**- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX – HAMEAU DE ROGIN**

Suite au projet d'enfouissement des réseaux sur le hameau de Rogin, Monsieur le Maire propose de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire à M. Cyril Pellevat, sénateur.

Le conseil municipal décide de demander l'attribution d'une subvention exceptionnelle de l'Etat au titre de la réserve parlementaire.

Il décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**- CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX A ROGIN**

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DU GROUPEMENT

Monsieur le Maire rappelle qu'un groupement de commandes sera constitué pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs, de la réfection de la colonne d'eau et de la voirie.

La commission d'appel d'offres du groupement sera constituée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chacun des membres du groupement qui dispose d'une commission d'appel d'offres. Un représentant pour chacun des autres membres du groupement désigné selon les modalités qui leur sont propres.

La commission d'appel d'offres est présidée par le représentant du coordonnateur. Pour chaque membre titulaire peut être prévu un suppléant.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à l'élection, parmi les membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative, de son représentant et du suppléant de celui-ci.

Le Syane sera coordonnateur du groupement de commandes.

Pour la Commune de Vovray en Bornes, le Conseil Municipal décide de nommer pour être membre de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande: Xavier Brand, titulaire, Stéphane Debornes, suppléant.

Le conseil municipal décide de nommer le Syane en tant que coordonnateur du groupement de commandes.

**- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDDT)
ACQUISITION DE 4 GARAGES**

Suite à la délibération n°20150906 du 7/12/2015 concernant l'acquisition de quatre garages, Monsieur le Maire propose de constituer un dossier de demande de subvention au titre du FDDT à l'attention de M. Duvernay et Mme Petex qui le soumettront à la commission permanente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** de présenter une demande subvention au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires pour l'acquisition de quatre garages.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDDT)
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX A ROGIN**

Monsieur le Maire présente le projet d'enfouissement des réseaux sur le hameau de Rogin, un devis estimatif d'un montant de 364 077.68€ est proposé par le Syane, la part de la mairie s'élève à 189 176.22€.

Monsieur le Maire propose de constituer un dossier de demande de subvention au titre du FDDT à l'attention de M. Duvernay et Mme Petex qui le soumettront à la commission permanente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** le projet d'enfouissement des réseaux secs sur le hameau de Rogin,
- **D'ACCEPTER** de présenter une demande subvention au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires pour l'enfouissement des réseaux secs sur le hameau de Rogin.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

URBANISME

DP : M. Lamot, ouvertures en façades
Véronique Danton, création d'un abri de 20m²
Mme Magnant, détachement parcellaire

PC

Transfert de permis M. Chateauvieux
Duvernay Nicolas : construction d'un logement de fonction

Un projet de logements au Vernay nécessitera l'établissement d'un projet urbain patrimonial au hameau du Vernay, une participation sera ainsi demandée au promoteur en raison des travaux nécessaires pour la viabilisation de ce projet. Celui-ci sera réalisé en collaboration avec la CCPC compétente en matière d'eau et d'assainissement.

Monsieur le Maire informe que suite à l'analyse de l'ouverture des plis concernant le groupement de commandes pour le marché de l'urbaniste, tout le marché a été déclaré infructueux et une relance est effectuée auprès des candidats.

COMMISSIONS

VOIRIE

Un devis a été demandé pour l'étude de l'éclairage public du chemin de la Gusta.
Concernant l'aménagement de la voirie du chef-lieu, deux devis ont été établis, un par Tech-Hydro une étude à 5 500.00€ HT, l'autre par Alp VRD étude à 4 140 € HT et le plan topo 3 850€ HT. Le devis d'Alp VRD est accepté pour les deux propositions.

BATIMENTS

L'appartement du Pré de la Gusta sera livré en avril 2016. Une demande est parvenue en mairie, cette candidature a été retenue. L'appartement est un T3 de 65.51m² avec un garage, le prix du loyer est fixé à 800€ sans les charges.

Eglise : Les agents ont terminé les travaux de plancher au beffroi de l'église.

ECOLE

Une réponse de Teractem, est distribuée aux conseillers municipaux concernant l'emplacement de l'école. En résumé, au Sappey, le terrain est grand mais plus contraint, le terrain de Vovray apparaît plus propice pour l'installation d'un groupe scolaire. Une réunion aura lieu avec la CCPC au Sappey la semaine prochaine.

Une réunion publique en commun avec les deux conseils aura lieu en fin de mois pour informer la population.



SCOLAIRE

Une ouverture de classe est prévue pour la rentrée 2016, Monsieur le Maire explique qu'il paraît impossible matériellement de remonter les maternelles pour l'instant.

DIVERS

Défibrillateur : Différents devis ont été demandés, le montant est de 3500€ et 4000€. Les offres seront étudiées et l'avis des pompiers sera demandé.

Comité des fêtes : L'assemblée générale aura lieu le 2 février 2016, la sortie ski aura lieu le samedi 27 février 2016.

Une soirée est organisée par l'association « les Africains des Bornes » le 5/03/2016.

Plateau des Bornes : Une soirée sur les zones humides est programmée vendredi 12 février 2016 à Groisy à la salle d'animation.

La séance est levée à 21h15.

Le Maire
Xavier BRAND

